

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA  
GUADELOUPE****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE LAMENTIN*****NOMBRE DE MEMBRES***

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>24</b>

**Séance du 23 octobre 2019**

L'an deux mille dix neuf et le mercredi vingt trois octobre à dix-huit heures vingt-deux le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire.

**Présents :**

M. Jocelyn SAPOTILLE maire ; M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Yvon COMBES ; Mme Christiane TREIL ALBON ; M Lucien BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO-METONY ; adjoints au maire.

Mme Francelise YEPONDE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M. Arthur MARICEL ; Mme Marie-Line JACQUET ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Lucette SAHAI ; Mme Marianne BOURRIQUIS ; M. José CANEVY ; Mme Nadège PERMAL ; Mme Anick ARNASSALOM ; M. Saturnin FRANCILLONE ; M. Richard PROMENEUR ; M. Nicole VEREPLA Conseillers Municipaux.

**Représentés :**

M. Jean-Louis SAINCILY par Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET  
Mme Raphaëlle DAGONIA par Mme Nadège PERMAL

**Absents :**

M. Bruno FELICIANN ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Pierre ALBINA ; Mme Nadia MECHARLES ; M. José TORIBIO ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Francelise LAPIN – BEGARIN ; Mme Caroline PARIZE ; M. Florent TREIL

***Date de la convocation*****10 octobre 2019*****Date d'affichage de la délibération***

VOTE :

**Adoptée à l'unanimité****DELIBERATION N° 2019/10/64****PLAN DE FINANCEMENT POUR L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX AU  
LIEU DIT PARC DE LA VERDURE**

Dans le cadre de sa politique de développement urbain et dans une volonté de développer l'offre de loisirs sur le territoire, la ville de Lamentin a décidé d'aménager son parc de la verdure par la création d'une aire de jeux.

Ce projet s'inscrit plus globalement dans l'aménagement d'un parc urbain destiné à devenir un espace d'animation sensé promouvoir le développement économique et culturel local.

Cette aire de jeux sera à destination des enfants de 1 à 12 ans. En effet les statistiques montrent que la ville de Lamentin souffre d'un déficit en matière d'infrastructures de loisirs de proximité. Cet espace permettra d'offrir aux enfants un lieu sécurisé leur permettant de s'épanouir et de renforcer le lien parents-enfants.

Le plan de financement de cette opération envisage un cofinancement de la Caisse d'Allocation Familiale à hauteur de 73 561,25€ soit 80% La part d'autofinancement s'élève à 18 390,31€.

Afin de mener à terme les procédures de demandes de subventions pour l'aménagement d'une aire de jeux au lieu dit Parc de la Verdure, le maire vous propose d'approuver le plan de financement suivant :

Financiers	Montants	Pourcentages
CAF	73 561, 25€	80%
Commune	18 390, 31€	20%
Total	91 951, 56€	100%

Le conseil Municipal

Considérant la nécessité de développer l'offre de loisirs à destination des 1- 12 ans sur le territoire,

Considérant l'impact de ce projet dans la cohésion sociale du territoire

Considérant l'intérêt de la création d'une aire de jeux pour l'aboutissement du projet global d'aménagement d'un parc urbain au lieu dit Parc de la Verdure,

Considérant l'opportunité d'un cofinancement à 80% sur ce projet,

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

## **DECIDE**

**ARTICLE 1-** D'approuver le plan de financement suivant pour l'aménagement d'une aire de jeux au lieu-dit Parc de la Verdure


Financiers	Montants	Pourcentages
CAF	73 561, 25€	80%
Commune	18 390, 31€	20%
Total	91 951, 56€	100%

**ARTICLE 2 :** De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

**Le Maire,**  
  
**Jocelyn SAPOTILLE**